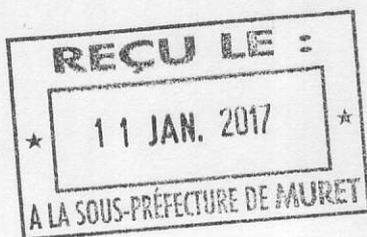


Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- représentés 0
- Excusé 0

Date de la convocation : 4/01/2017



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9/01/2017

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2016-30 du 14/12/2016 en raison d'une erreur matérielle concernant la production de l'annexe.

OBJET : Modification des statuts du SDEHG

L'an deux mille dix sept et le 9 janvier à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, ROSELLO José.

Monsieur Renaud LE LURON a été élu secrétaire.

- Vu les statuts du SDEHG en vigueur,
- Vu la délibération du comité du SDEHG du 3 octobre 2016 approuvant la modification de ses statuts,
- Vu l'article L5211-17 du CGCT,
- Considérant que le SDEHG, par délibération de son comité du 3 octobre 2016 a approuvé la modification de ses statuts,

En particulier ces articles :

- Compte tenu de l'élargissement des Compétences en matière d'énergie, le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne prend la dénomination de Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne.
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles définit les conditions d'exercice de l'autorité concédante de la distribution publique d'électricité sur le territoire d'une métropole. Le VI de l'article L5217-7 du CGCT acte la volonté du législateur de maintenir la compétence d'autorité concédante à un échelon départemental en arrêtant la représentation substitution de la métropole au sein d'un syndicat d'électricité.

- Lors du renouvellement du comité syndical de 2014, le nombre total de délégués du comité du SDEHG a été fixé à 157 sur la base des populations municipales des communes au 31 décembre 2013. Afin d'assurer une représentativité en délégués proportionnelle à ces populations au titre de la compétence concession de la distribution publique d'électricité, le nombre de délégué de Toulouse Métropole doit être fixé à 78 ce qui porte le nombre total de délégués du comité syndical à 235.
- Le mandat des délégués élus suite au dernier renouvellement du comité syndical n'est pas remis en cause par cette modification statutaire.
- La liste des communes adhérentes au SDEHG prend en compte la nouvelle commune de Péguilhan, créée à compter du 1er janvier 2017, en lieu et place des communes de Lunax et Péguilhan par arrêté préfectoral du 4 août 2016.

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve la modification des statuts du SDEHG telle que proposée par délibération syndicale du 3 octobre 2016 et figurant en annexe de la présente délibération;

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

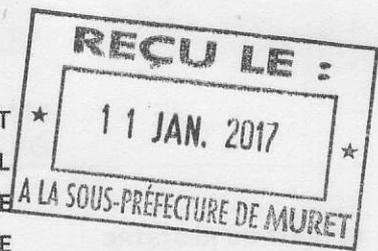
La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'État le 11 janvier 2017

Le Maire, P.BEDEL





SYNDICAT
DEPARTEMENTAL
D'ELECTRICITE DE
HAUTE GARONNE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SEANCE DU 3 OCTOBRE 2016
N° d'ordre de la délibération : 42
N° de feuillet : 1

Date de la convocation : 21 septembre 2016
Nombre de membres : 159
En exercice : 153
Présents : 79
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 0

Le 3 octobre 2016 à 14 heures 00
Les membres du Comité du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis à Rogges sur Garonne,
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

**Objet : Modification des statuts du SDEHG
(annule et remplace la délibération n° 37 du comité syndical du 3 octobre 2016)**

PRESENTS

M. Dominique AGOSTI	M. Daniel DEL COL	M. Pierre IZARD	M. Henri RUFU
M. Michel AUJOULAT	M. Cyril DESOR	M. Christian LAGENTE	M. Bernard SABOULARD
M. René BAUDOUI	M. Bernard DUCASSE	M. Jean-Claude LANDET	M. Claude SARRALIE
M. Denis BEZIAT	M. Jean-Pierre DUCLOS	M. Pierre MARIN	M. David SAUTREAU
M. Michel BOIAGO	M. Alain DUCOMTE	M. Marc MENGAUD	M. Karel SCHWARZER
M. Adrien BONNEMAISON	M. Francis EARD	M. Noël MESPLES	M. Jean-Louis SEGUELA
M. Pierre-Louis BOUE	M. André ESPARBES	M. Gérard MONTAUT	M. Jean-François SOTO
M. Michel BOUSQUET	M. Patrick EYNARD	M. Robert MORANDIN	M. Serge SOULET
M. Philippe BRACHET	M. Christian FONTA	M. Robert MUNOZ	M. Roger STRAMARE
M. Michel BROCAS	M. Jean-Claude FORTIER	M. Raymond NOMDEDEU	M. Jean-Claude TERRENG
M. Elain CANEZIN	M. Jean-Luc FOURMENT	M. Pascal PAQUELET	M. Fabien TOFFOLO
M. Robert CASSAGNE	M. Michel FRANCES	Mme Marielle PEIRO	M. Marc TONELLI
M. Patrick CHARTIER	M. Pierre GAGLIONE	M. Bernard PELLEFIGUE	M. Francis TUYARET
M. Roland CLEMENCON	M. Alain GARDELLE	Mme Annie PEREZ	M. Bruno VERMERSCH
M. Jean-Pierre COMET	M. Jean-Claude GASC	M. Jean PEYRE	M. Jean-Marie VITRAC
M. Pierre CONDOJANOPOULOS	M. Bernard GENSSLER	M. Raoul RASPEAU	M. Pierre VIVANT
M. Philippe COSTES	Mme Janine GIBERT	M. Patrice RIVAL	
M. Guy DARNAUD	M. Patrick GRANVILLAIN	M. Jean ROMANELLO	
M. Arnaud DE LAPASSE	M. Maurice GRENIER	Mme Nadine ROUGE	
M. Guillaume DEBEAURAIN	M. Robert GRIMAUD	Mme Christine ROUSSEL	
M. Serge DEJEAN	M. Claude GUALANDRIS	M. Philippe ROUSSEL	

ABSENTS

M. Jean-Luc ABADIE	M. Alain CASTEL	M. Yves GERAUD	M. Alain RUMEBE
M. Alain AKA	M. José CASTELL	M. Olivier GINESTE	M. Daniel SABATHE
Mme Andrée ARSEGUET	M. Max CAZARRE	M. Robert GRILLOU M.	M. Jean-Luc SALIERES
M. Jean-Claude ARSEGUET	M. Claude CHABOY	François JACQUES	M. Bertrand SARRAU
M. Patrice AUGE	M. Martin COMAS	M. Jean-François LACHEZE	Mme Annie SUD
M. François AUMONIER	M. Thierry CORBARIEU	M. Alain LARGE	M. Didier TEIXEIRA
Mme Isabelle BANACHE	M. Jean-Marc CREMOUX	M. Christian LASSERRE	M. Joseph TOFFOLON
M. Philippe BARBASTE	M. Maurice CROUZIL	M. Philippe LATRE	Mme Marielle VARGAS
M. Pierre BARBIER	M. Manuel DA SILVA FREITAS	M. Gérard LAVERGNE	M. Marc VATIN
M. Robert BARBREAU	M. Philippe DETRE	M. Alain LEZAT	Mme Amédée VELA
M. Fabrice BAUDEAU	Mme Anne DUCASSE	M. Jean-Claude LOUPIAC	M. André VICENS
M. Michel BELIS	Mme Claudia FAIVRE	M. Bernard MARIUZZO	M. Louis PALOSSE
M. Christian BERGON	M. Jean FARENC	M. Francis MARTY	M. Frédéric PASIAN
M. Gil BEZERRA	M. Raymond FERRES	M. Grigori MICHEL	M. Alain PEREZ
M. Didier BOTTAREL	Mme Anne-Marie FEVRIER	M. Alain MONFRAIX	M. Patrick PETIT
M. Patrick BOUBE	M. Patrick FEVRIER-MUZARD	M. Gilles MONTARIOLO	M. Jean-Louis PIQUEPE
M. Jean-Marc BRUNON	M. Michel FITTE	M. Nicolas MOREAU	M. Jean-Luc PITIOT
M. Kerstin BYSTRICKY	M. Alain FREZIERES	M. Jean-Luc MOUDENC	
M. Pierre CAPARROS	M. Romain GANS	M. Jacques POURRINET	

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales,
Monsieur BEZIAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.